

Le plan de soutien au financement des **PME**

Où se renseigner ? Qui contacter ?

Besoin de conseils et d'orientation :

- Liste des parrains PME : www.minefe.gouv.fr

Financement bancaire classique :

- Conseiller bancaire habituel

Dispositifs OSEO :

- Numéro azur : 0 810 00 12 10
- Site Internet dédié : www.oseo.fr

Prêts BEI :

- www.minefe.gouv.fr
- www.eib.europa.eu

Autre lien utile :

- Fédération bancaire française : www.fbf.fr

22 Md€

annoncés par le Président de la République
le 2 octobre 2008

Objectif : soutien du financement des PME grâce à l'octroi de fonds supplémentaires aux banques et à OSEO

17 Md€ d'excédent d'épargne réglementée :

■ 7,5 Md€ du livret de développement durable (LDD)

- Transférés aux banques le 15 octobre

■ 9,5 Md€ du livret d'épargne populaire (LEP)

- Transférés aux banques le 21 octobre

■ Signature le 21 octobre d'une **convention avec la Fédération bancaire française et l'ensemble des banques**

- Garantir un financement au profit des PME et des ETI (entreprises de taille intermédiaire)
- Garantir une remontée d'information mensuelle

5 Md€ de capacité d'intervention supplémentaire d'OSEO pour les PME :

■ 2 Md€ par augmentation de son activité de **co-financement** sur 2008/2009

- Mis en place dès le 2 octobre

■ 2 Md€ par augmentation de son activité de **garantie** sur 2008/2009

- Mis en place dès le 2 octobre

■ 1 Md€ par la création d'un fond de garantie ciblé sur la **conversion de financements de court terme en financements de moyen et long terme**. Cette mesure vise au renforcement de la **trésorerie** des PME

- Mis en place le 21 octobre

Mesures d'accompagnement complémentaires :

■ **Nomination dans chaque région d'un « Parrain PME » en DRIRE**

- Mise en place le 8 octobre

■ **Création d'un numéro azur OSEO : 0 810 00 12 10 et dispositif d'information dédié sur le site Internet OSEO : www.oseo.fr**

- Mis en place le 9 octobre

30 Md€

débloqués par la Banque Européenne
d'Investissement (BEI)

Objectif : soutien du financement des PME grâce à l'augmentation des moyens consacrés par la BEI

Modalités : distribution de prêts aux PME à des conditions financières avantageuses par les banques partenaires qui se refinancent auprès de la BEI

Calendrier :

■ **13 septembre :** annonce du déblocage des fonds lors du Conseil ECOFIN sous la présidence de Christine LAGARDE

■ **2008/2009 :** 15 Md€ débloqués

■ **D'ici 2011 :** 30 Md€ débloqués

■ **8 octobre :** signature du premier prêt BEI nouvelle formule en présence de Christine LAGARDE et Hervé NOVELLI

Plus d'information : sur www.minefe.gouv.fr

■ Mode d'emploi des prêts BEI

■ Liste des banques partenaires